## *Agenda de la séance du vendredi 15 septembre 2023*

*qui aura lieu salle des Actes Faculté de Pharmacie , 4 avenue de l'Observatoire, Paris 75006*

*de 14h00 à 17h15, séance publique sur inscription obligatoire*

- 14h-14h15 : Nouvelles de la société et présentation des nouveaux membres
- 14h15-14h30 : Éloge de **Askolds VILKS** pour l'attribution du prix 2022 Gandoger de phanérogamie par **Michel BOTINEAU,** administrateur de la SBF, membre de la SNHF, ancien membre de la SHP

- 14h30-14h45 : Éloge de **Marc-André SELOSSE** pour l'attribution du prix du Conseil 2022 de la SBF **par Elisabeth DODINET**, Présidente de la SBF (14h30-14h45)

- 14H45-15H45 : Conférence : « *Les Fougères et plantes alliées de Guyane* » **par Michel BOUDRIE**

Située entre 2° et 5° de latitude nord et dans le nord de l'Amérique du Sud, la Guyane possède une superficie de 86.000 km², soit 1/6 du territoire métropolitain. Elle est couverte, à 90 %, d'une forêt équatoriale, dense, sempervirente recélant une forte biodiversité tant floristique qu'animale. La frange côtière septentrionale est composée de savanes herbacées et arbustives, de marécages (les pripris) et de forêts basses. Sa flore néotropicale comprend environ 6000 espèces (dont 1500 arbres), et les ptéridophytes ne sont pas en reste avec 350 taxons (espèces, sous-espèces et variétés), appartenant à 32 familles et 92 genres. Les milieux qu'affectionnent les fougères vont, pour la zone côtière, des mares temporaires et des lisières de savanes aux forêts basses sur sables blancs, et, pour la grande forêt, des bas-fonds humides de la forêt de basse altitude aux savanes-roches sur inselbergs et, surtout, aux forêts à nuages couvertes de mousses des plateaux tabulaires des plus hauts sommets de Guyane. La diversité de ces fougères est grande, allant de frondes centimétriques, à limbe simple, à des frondes atteignant plusieurs mètres de long comme ceux des fougères arborescentes ou d'autres à limbes très découpés. Certaines espèces présentent un dimorphisme foliaire remarquable entre les frondes stériles et les fertiles. D'autres peuvent rester terrestres, ou sont épiphytes, alors que certaines autres grimpent sur les troncs d'arbres ou dans la végétation. Tout cela dans un environnement végétal impressionnant, par 30° C et pratiquement 95 % d'humidité, peuplé de nombreux oiseaux (païpayo, aras, toucans, colibris...), insectes (moustiques, guêpes !), reptiles (des anacondas, des grages !), batraciens (des dendrobates !), mygales, singes, jaguars, tapirs, tatous, fourmiliers, etc., etc. (sans oublier les poux d'agouti !).

Michel BOUDRIE a passé 24 années en Guyane (pour raisons professionnelles autres que la botanique) à étudier ces plantes en collaboration avec Georges Cremers , explorant plusieurs régions reculées du pays et faisant de nombreuses récoltes déposées, entre autres, à l'herbier de Guyane (CAY) à Cayenne. Il est également l'auteur de nombreux articles ; il a découvert une trentaine d'espèces pour les Guyanes (Guyana, Surinam et Guyane française) et décrit plusieurs taxons nouveaux. Il est membre de la SBF, de la Société botanique du Centre-Ouest (SBCO), de la British Pteridological Society (BPS), de l'American Fern Society (AFS), du Conseil de l'International Association of Pteridology (IAP)... Membre du Conseil Régional Scientifique du Patrimoine Naturel (CSRPN) de Guyane de 2007 à 2018, il est actuellement correspondant du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. En 2003, la SBF lui a décerné le prix Gandoger de Cryptogamie, et, en 2012, il a organisé avec Florence Le Strat, une session botanique SBF en Guyane.

- 15h45-16h45 : Conférence « *Ernest Cosson, botaniste, explorateur et son action au chevet de la SBF* » en collaboration, par :
  - **SNHF : Anne-Marie SLÉZEC**, Docteur ès-Sciences naturelles, attachée honoraire du MNHN et Vice-présidente en charge de la bibliothèque de la Société nationale d'Horticulture de France
  - **SBF : Valéry MALÉCOT,** Ingénieur horticole et titulaire d'un doctorat en systématique végétale de l'université Paris VI, maître de conférences de l'enseignement supérieur agricole à Agro Rennes-Angers, et administrateur de la SBF

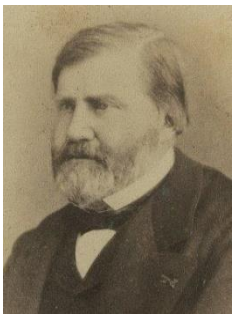

Ernest Cosson Saint Charles (1819-1889) nait dans une famille de commerçants : son père est marchand d'or. Brillant élève il n'a qu'une seule passion, la botanique. Mais il lui faut un métier, il sera médecin et passe sa thèse de chirurgie en 1847. Il n'exercera son métier que durant la guerre de 1870 en créant une ambulance. A 26 ans avec son ami Ernest Germain de Saint Pierre ils publient la Flore des environs de Paris, ouvrage qui fera date. Marié en 1847 à Victorine Moreau, ils auront deux enfants. En cadeau de mariage ils reçoivent la propriété de Thurelles (Dordives,Loiret) où ils iront se reposer. Dans ses forêts, Ernest introduira le faisan. Portant à la connaissance la flore du pourtour méditerranéen et d'Afrique du Nord – Algérie, Tunisie, partiellement le Maroc- Il participera et conduira huit expéditions botaniques, constituant un herbier de 5 000 000 planches. En 1854 il participe à la fondation de la société botanique de France. Élu départemental du Loiret il est à l'origine de la ligne de chemin de fer Moret/Montargis. Membre de l'académie des sciences en 1873, il reçoit les insignes d'officier de la Légion d'Honneur. En 1906, sa famille lègue au Muséum national d'Histoire naturelle, l'herbier et sa bibliothèque 4 000 ouvrages. Le château de Thurelles et ses dépendances appartiennent toujours à la famille, c'est là qu'étaient conservées les archives familiales.

- 16h45-17h15 : Présentation historique de la salle des Actes et de ses tableaux par **Olivier LAFONT,** président honoraire de la Société de pharmacie de France
- Après la séance et sur inscription, visite guidée possible du droguier historique de la faculté (limitée à 20 personnes).